



Paris, le 9 juillet 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultats des examens de l'enseignement agricole : un taux de réussite en progression

Suite à la publication des résultats des sessions d'examen de l'enseignement agricole, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, en publie le bilan national.

Il ressort notamment de ces résultats que :

- Le taux de réussite général des candidats aux diplômes de l'enseignement agricole atteint 84,2%, en hausse de 1,1 point par rapport à 2012.
- Le taux de réussite est en progression dans les filières CAPA¹ (+1,3%), BEPA² (+4,5%) et baccalauréat technologique (+2%).
- En baccalauréat professionnel, ce taux est de 82% (-1 point par rapport à 2012).

	Nb inscrits	Nb présents	Nb admis	Taux de réussite
Bac professionnel	23 678	22 792	18 659	82%
Bac technologique	5 879	5 770	4 528	78%
BEPA	26 920	25 556	23 432	92%
BTA	29	29	27	93%
BTSA	13 501	12 922	9 584	74%
CAPA	8 983	8 380	7 296	87%
Total	78 990	75 449	63 526	84.2%

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, adresse toutes ses félicitations aux diplômés, et ses vœux de réussite dans leurs projets professionnels ou pour la poursuite de leurs études. Le ministre tient à remercier particulièrement tous les personnels de l'enseignement agricole et les professionnels qui ont participé aux épreuves et à leur organisation.

¹ CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

² BEPA : Brevet d'Aptitude Professionnelle Agricole

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr